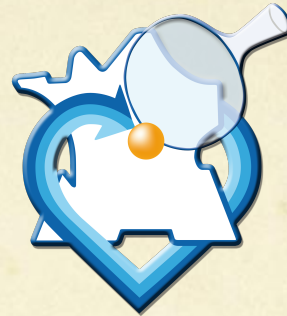


Accompagnement



« L'accompagnement des clubs au
développement »

Par la ligue ou le comité

L'accompagnement c'est :

la possibilité pour un club de
bénéficier d'une expertise
dans la définition et
réalisation de son projet

L'accompagnement : les étapes

1/ le club décide de définir un projet afin de se développer, de fédérer une équipe dirigeante...

Il sollicite la ligue pour le guider

L'accompagnement : les étapes

2/ la ligue met à sa disposition un « accompagnateur » afin de l'aider dans cette démarche

L'accompagnement : les étapes

Une mission en 4 étapes :

1. Diagnostic

Gouvernance, relations avec le territoire, gestion de l'emploi, offres de pratiques et services, gestion des installations, gestion économique

1. Elaboration du projet

2. Elaboration du plan d'action

3. Points d'étapes

L'accompagnement : A savoir

2 types « d'accompagnement » :

○ 10 heures (clubs référents, clubs bénéficiant d'un financement de la ligue dans le cadre des appels à projets, clubs souhaitant se professionnaliser)

○ Quelques heures en fonction des besoins

L'accompagnement : A savoir

- L'accompagnateur a été formé dans le cadre de cette mission (8 jours)
- L'accompagnateur bénéficie d'un réseau, d'outils, ressources ... développés spécifiquement pour cette mission
- L'accompagnement se fait en toute **confidentialité**
- L'accompagnateur est là pour « **guider le club** », le projet reste le projet de **l'équipe dirigeante**
- Le coût pour la structure : **0 €**